



Fiche d'information

Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) instrumentale

A remettre à la patiente

Madame

Vous avez choisi d'interrompre votre grossesse par méthode chirurgicale.

La possibilité d'avoir recours à un entretien psychosocial vous est proposée systématiquement.

La méthode consiste à aspirer le contenu de l'utérus sous anesthésie locale ou générale. Il est possible d'avoir recours à l'IVG instrumentale quel que soit l'âge de la grossesse en respectant les délais légaux (jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée : sans règles).



Cette méthode est réalisée uniquement en milieu hospitalier.

Le col de l'utérus sera dilaté pour introduire une canule d'aspiration. Il peut être nécessaire de prendre un médicament avant l'intervention pour faciliter l'ouverture du col de l'utérus.

Prise de ____ comprimé(s) de Mifépristone 200 mg / Misoprostol 400 µg le ____/____/____

Une consultation d'anesthésie est obligatoire avant l'intervention. Elle vous permettra de choisir avec le médecin le mode d'anesthésie le plus adapté à votre situation.

Consultation d'anesthésie prévue le ____/____/____

Si vous êtes de rhésus négatif, une injection de gammaglobuline anti-D sera réalisée dans les 72h suivant la prise de Mifépristone pour éviter les complications lors d'une future grossesse.

A TOUT MOMENT, si vous êtes inquiète ou si les troubles suivants surviennent :

- fièvre
- douleurs persistantes malgré la prise de médicaments contre la douleur
- pertes de sang importantes (plus d'une garniture par 1/2 heure)
- malaise

TELEPHONEZ ou présentez-vous aux urgences gynécologiques de l'établissement de santé dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous

La **consultation de contrôle** est obligatoire dans le mois suivant l'intervention pour s'assurer de l'absence de complication.

Visite de contrôle programmée le ____/____/____ à ____ H__

⚠ La possibilité d'une nouvelle grossesse existe ⚠
Parlez avec le professionnel de santé de votre contraception.

Vous avez choisi :

Débutée le ____/____/____

